Carte d'Aptitude des Sols et des Milieux à l'Assainissement Autonome

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC POSSIBILITE D'INFILTRATION DES EAUX DANS LES SOLS DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

Vert 2* : Terrain moyennement perméable - Grande surface disponible
-> Filière conseillée : Fosse septique toutes eaux – épandage en pente

Saumon* : Terrain moyennement perméable dès la surface, pente moyenne.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux – Filtre à sable vertical drainé
Rejet dans des tranchées d'épandage.
-> En cas de manque de place ou topographie difficile:
Filière conseillée: Filière compacte ou "innovantes"

ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC REJET DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :

Orange* : Terrain moyennement perméable.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux – Filtre à sable vertical drainé – Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
-> En cas de manque de place:
Filière conseillée: Filière compacte ou "innovantes"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitudes des Milieux" et dans les filières techniques ci-jointes.

Rouge* : Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filière conseillée: Fosse septique toutes eaux – Filtre à sable vertical drainé étanche –Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
* Dans tous les cas (construction neuve ou réhabilitation) une étude de sol à la parcelle est obligatoire pour trouver en priorité une solution par infiltration
-> En cas de manque de place ou topographie difficile:
Filière conseillée: Filière compacte ou "innovantes"
Voir la liste des produits homologués dans le rapport "Cartes d'aptitudes des Milieux" et dans les filières techniques ci-jointes.

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif".

Le service public d'assainissement non collectif de la commune de LA CLUSAZ tient à la disposition des pétitionnaires, des cahiers des charges précisant pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service a le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute avéré sur les propositions techniques faites par le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite réaliser une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.

Possibilités de rejet :

7/21 — Limite des sous bassins versants
Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants

IS=24/32 — Indice de saturation= Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

- Indice saturé — Rejet déconseillé
- Indice presque saturé — Rejet tolérable
- Indice non saturé — Rejet possible

La Clusaz Centre
2015 : 13 logements / EH
PC probables : 10
2035 : 23 logements / EH

3 Objectif : Moyen terme
La Clusaz Centre
Réseau EU à rétrocéder à la commune 150 ml à réhabiliter 30 000 € HT
Extension du réseau EU, 155 ml : 56 240 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 86 240 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 4 312 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 9 055 € HT
-> Coût Global : 99 607 € HT

La Clusaz Centre
2016 : 26 logements / 78 EH
PC probables : 0
2036 : 26 logements / 78 EH

3 Objectif : Moyen terme
La Clusaz Centre
Mise en séparatif du réseau unitaire, 560 ml : 142 858 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 142 858 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 7 143 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 15 006 € HT
-> Coût Global : 165 000 € HT

La Chavonette - La Frasse
2016 : 29 logements / 87 EH
PC probables : 28
2036 : 57 logements / 171 EH

1 Objectif : Court terme
La Chavonette - La Frasse
Réseau EU à rétrocéder à la commune 1 345 ml dont 600 ml à réhabiliter 105 400 € HT
Extension du réseau EU, 465 ml : 167 005 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 272 405 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 13 620 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 28 612 € HT
-> Coût Global : 314 732 € HT

La Chavonette
2016 : 15 logements / 45 EH
PC probables : 13
2036 : 28 logements / 84 EH

6 Objectif : Long terme
La Chavonette
Réseau EU à rétrocéder à la commune 217 ml dont 100 ml à réhabiliter 38 000 € HT
Extension du réseau EU, 40 ml : 18 120 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 56 120 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 1 906 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 5 803 € HT
-> Coût Global : 64 819 € HT

Chalet du Lac des Confins
2015 : 1 logements / EH
PC probables : 0
2035 : 1 logements / EH

7 Objectif : Long terme
Chalet du lac des Confins
Extension du réseau EU, 250 ml : 52 000 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 52 000 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 2 600 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 5 460 € HT
-> Coût Global : 60 060 € HT

Les Tollets
2016 : 7 logements / 21 EH
PC probables : 1
2036 : 8 logements / 24 EH

4 Objectif : Moyen terme
Les Tollets
Mise en séparatif du réseau unitaire, 355 ml : 68 315 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 68 315 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 3 416 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 7 173 € HT
-> Coût Global : 78 904 € HT

Réseau EU à rétrocéder à la commune

Réseau EU à rétrocéder à la commune

La Frasse - Gotty
2016 : 9 logements / 27 EH
PC probables : 0
2036 : 9 logements / 27 EH

8 Objectif : Long terme
La Frasse - Gotty
Extension du réseau, 1480 ml 282 840 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 282 840 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 14 142 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 29 698 € HT
-> Coût Global : 326 680 € HT

La Praise
2016 : 7 logements / 21 EH
PC probables : 3
2036 : 10 logements / 30 EH

2 Objectif : Court terme
La Praise
Extension du réseau EU, 110 ml : 38 200 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 38 200 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 1 910 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 4 011 € HT
-> Coût Global : 44 121 € HT

Crêt du Loup
2016 : bar restaurant + wc public + salle hors sac / EH
PC probables : 0
2036 : 4 logements / 12 EH

5 Objectif : Moyen terme
Crêt du Loup
Extension du réseau EU, 1 210 ml : 243 640 € HT
-> Coût total Travaux (Réseau) : 243 640 € HT
-> Imprévus Réseau (5%) : 12 182 € HT
-> Divers Réseau (10% Tvx + Imprévus) : 25 582 € HT
-> Coût Global : 281 404 € HT

Ruisseau de Tendeu DE= 0,2 à 0,3 l/s
Ruisseau de la Rochette DE= 0,1 l/s
Ruisseau de Plattey DE= ...
Ruisseau de la Chavonette DE= ...
Ruisseau Le Nom (aval) DE= 40 l/s
Ruisseau Le Nant (aval) DE= > 5 l/s
Ruisseau du Var DE= 0,1 à 0,2 l/s
Ruisseau le Nant (Amont) DE= 1 à 1,5 l/s
Ruisseau du Fernay (Aval) DE= 0,5 à 1 l/s
Ruisseau de Prarion DE= 0,2 à 0,3 l/s
Ruisseau de la Frasette DE= 1,5 l/s
Ruisseau de Gotty DE= 2 à 3 l/s
Torrent des Prises au Rocolaret DE= 15 l/s
Torrent de La Praise DE= ...
Ruisseau La Nom (Aval) DE= 20 l/s

Lac des Confins

RECAPITULATIF des PROJETS d'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PROJETS	OBJECTIFS	COÛTS
1) LA CHAVONETTE - LA FRASSE	Court terme	314 732 € HT
2) LA PRAISE	Court terme	44 121 € HT
3) LA CLUSAZ Centre	Moyen terme	99 607 € HT
3) LA CLUSAZ Centre	Moyen terme	165 000 € HT
4) LES TOLLETS	Moyen terme	78 904 € HT
5) CRÊT DU LOUP	Court Terme	281 404 € HT
6) LA CHAVONETTE	Long Terme	64 819 € HT
7) CHALET DU LAC DES CONFINS	Long Terme	60 060 € HT
8) LA FRASSE - GOTTY	Long Terme	326 680 € HT
TOTAL création de réseaux d'eaux usées		1 435 327 € HT

Département de la HAUTE-SAVOIE

haute savoie le Département — agence de l'eau — la Clusaz

Commune de LA CLUSAZ

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT "VOLET EAUX USEES"
SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT
ANNEXES SANITAIRES - VOLET EAUX USEES

Zone d'assainissement Collectif
- Zone en assainissement collectif raccordée sur le réseau public
- Réseau E.U. existant public
- Réseau Unitaire existant public

Projets d'Assainissement Collectif
- Projet de mise en séparatif
- Projet de réhabilitation/rétrocession du réseau privé ou d'extension du réseau public
- Création de réseau
- Rétrocession/réhabilitation du réseau privé

Zone d'Assainissement Non Collectif
- Zone en assainissement non collectif

Divers :
- Contour PLU
- Zone humide
- Réseau E.P. existant public
- Réseau E.P. existant privé
- Fossé
- Réseau hydrographique

Emprise du plan

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération de la Commune en date du 13 Juin 2016 arrêtant :
- ☐ le projet de PLU de La Clusaz.
- ☒ le zonage de l'assainissement Volet Eaux Usées.

Le Maire,
André VITTOZ

Date : Juin 2016
Echelle : 1/7 500
Fichier :SDA_LaClusaz_2016_final.dwg
Dessin : J. PESENTI

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY – CHAVANOD
Tel. 04.50.24.00.91/Fax. 04.50.01.08.23
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

Echelle 0 100 200 m

< Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>